

J'APPRENDS LES LANGUES

Apprentissage de deux langues étrangères
dès l'école primaire: brochure d'information



EDK | CDIP | CDPE | CDEP |

Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren
Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
Conferenza svizzera dei direttori cantonali della pubblica educazione
Conferenza svizra dals directurs chantunals da l'educaziun publica

Dans cette brochure | La connaissance des langues étrangères est une compétence clé dans le monde d'aujourd'hui. Elle ouvre les portes de la mobilité, privée ou professionnelle, et son rôle est particulièrement important dans un pays plurilingue.

Cette brochure illustre les objectifs de l'enseignement de deux langues étrangères dès l'école primaire et montre comment elles sont enseignées aux enfants d'âge primaire. Elle aborde également certaines questions récurrentes: est-ce que tous les élèves y arrivent? comment est organisé l'enseignement? quel rôle joue l'âge dans l'apprentissage des langues?



Cher lecteur, chère lectrice,

Avec l'apprentissage de deux langues étrangères – une deuxième langue nationale et l'anglais – dès l'école primaire, la conception que nous avons en Suisse de l'enseignement des langues au niveau de la scolarité obligatoire est ambitieuse. Mais elle est appropriée à la situation linguistique particulière de notre pays. Elle s'inscrit en outre dans une tendance à l'introduction plus précoce de l'enseignement des langues observable clairement dans la plupart des pays européens.

La conception de l'enseignement des langues remonte à une décision stratégique des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique de 2004, dont le contenu a plus tard été intégré au concordat HarmoS. Sa mise en œuvre dans les cantons est bien avancée et réunit un grand nombre d'acteurs, qui y travaillent d'arrache-pied.

La conception prévoit de coordonner au niveau des régions linguistiques l'ordre dans lequel les langues sont introduites dans l'enseignement. Pour les minorités linguistiques de notre pays, pour les cantons plurilingues, les cantons proches de la frontière des langues ou pour le canton des Grisons, il va de soi de commencer par apprendre la langue du voisin, donc une deuxième langue nationale, puis l'anglais. La plupart des cantons alémaniques ont quant à eux choisi d'introduire tout d'abord l'anglais, tout en maintenant généralement la deuxième langue nationale dès l'école primaire. Dans un pays plurilingue, il est indispensable pour la compréhension mutuelle et la cohésion nationale qu'une deuxième langue nationale fasse partie des langues apprises dès le degré primaire. Pour la Suisse latine, il s'agit là d'une prémisses essentielle de la conception de l'enseignement des langues, et le fait d'avoir pu apporter cette garantie a en effet permis, il y a une dizaine d'années, que les cantons se mettent d'accord sur une manière commune d'aborder l'enseignement des langues étrangères en Suisse. **Isabelle Chassot, conseillère d'Etat (FR), présidente de la CDIP jusqu'à la fin octobre 2013**

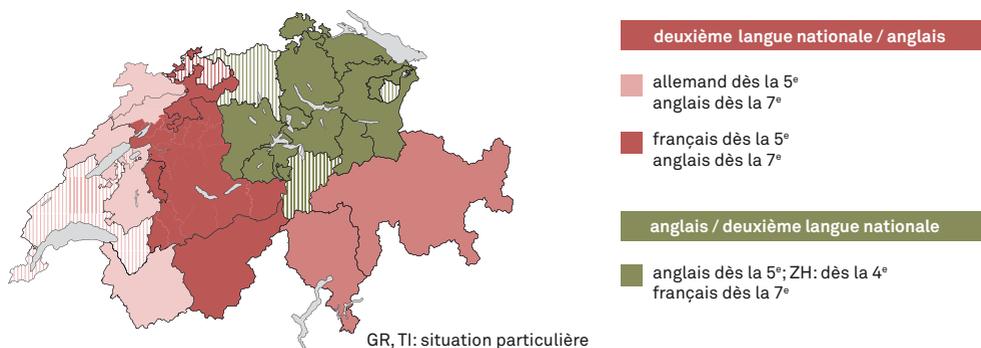
LA SITUATION DANS LES CANTONS

La majorité des cantons ont désormais introduit le modèle 5^e/7^e (numérotation HarmoS): les enfants apprennent la première langue étrangère au plus tard à partir de la 5^e année de scolarité, et la seconde, à partir de la 7^e. Les langues enseignées sont une deuxième langue nationale et l'anglais.

L'apprentissage d'une **deuxième langue nationale** dès l'école primaire en Suisse, qui est un pays plurilingue, remonte aux années 1970. Les recommandations relatives à l'enseignement des langues émises par la CDIP en 1975 ont joué un rôle coordinateur et, dans les années 1990, tous les cantons avaient mené à bien leur réforme. C'est plus ou moins à la même époque que l'on a également introduit **l'anglais**, tout d'abord dans le degré secondaire I (9^e–11^e années de scolarité).

Ces dernières années, la majorité des cantons ont avancé l'enseignement de l'anglais pour l'introduire également à l'école primaire. 19 cantons l'ont déjà fait (voir graphique 1), trois autres cantons (GE, VD, BL) suivront dans les deux années à venir. Le canton du Tessin a lui aussi déjà concrétisé son propre modèle, avec trois langues étrangères enseignées: le français à partir de la 5^e année, l'allemand à partir de la 9^e et l'anglais à partir de la 10^e.

Graphique 1 Enseignement des langues en Suisse | Situation dans les cantons (année scolaire 2013/2014). Une couleur unie signale les cantons appliquant ou lançant en 2013/2014 le modèle 5^e/7^e (numérotation HarmoS).



AG, AI, UR: anglais à partir de la 5^e année réalisé. AG: avancement du français prévu de la 8^e à la 7^e année en combinaison avec l'introduction du plan d'études des 21 cantons germanophones (*Lehrplan 21*); AI: avancement du français de la 9^e à la 7^e année réévalué dans le contexte du *Lehrplan 21*; UR: italien facultatif dès la 7^e année



En bonne voie: au cours de ces dix dernières années, nous avons apporté des changements importants à l'enseignement des langues à l'école obligatoire.

Les enfants apprennent désormais deux langues étrangères dès l'école primaire dans de nombreux cantons. Nous valorisons ainsi le plaisir et la capacité d'apprendre les langues qui sont présents chez les enfants d'âge primaire. Cet avancement du début de l'enseignement des langues étrangères traduit d'autre part également la valeur importante du plurilinguisme de notre pays sur les plans culturel, social et économique. Le processus est en bonne voie, mais tout n'est pas encore terminé et les cantons n'en sont pas tous au même stade. Certes, comme d'autres projets, ces changements rencontrent également des difficultés et suscitent la critique. Les écoles et le corps enseignant ont encore besoin de suffisamment de temps pour expérimenter ce nouveau mode d'enseignement. Il s'agit donc d'un processus qu'il faut continuer à soutenir et à encadrer. C'est seulement dans quelques années que nous pourrons dresser un bilan.

Christoph Eymann, conseiller d'Etat (BS), président de la CDIP à partir de novembre 2013

Numérotation HarmoS: d'après le concordat HarmoS, la scolarité obligatoire, qui inclut l'école enfantine ou un cycle élémentaire, dure onze ans. La numérotation des années scolaires va donc de 1 à 11 et se décale: la 1^{re} primaire devient la 3^e année de scolarité, la 3^e primaire devient la 5^e, la 5^e primaire devient la 7^e, etc. Dans cette brochure, c'est la numérotation HarmoS qui est utilisée.

L'avancement de l'anglais au primaire obéit à des calendriers cantonaux. Les premiers cantons s'y sont mis au milieu des années 2000. Dans ces cantons, les premières volées d'élèves ayant appris deux langues étrangères dès l'école primaire ont terminé le degré secondaire I en 2012. Mais la majeure partie des cantons n'en sont pas encore là. Le tableau 1 montre quand la première volée ayant appris deux langues étrangères dès l'école primaire a terminé ou terminera sa scolarité obligatoire dans les différents cantons.

Tableau 1

| | | | | | | | | | |
|----------------------------|-----------|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| NW, OW, SZ, ZG | 2011/2012 | | | | | | | | |
| ZH (par étapes) | | | 2013/2014 | | | | | | |
| LU | | | 2013/2014 | | | | | | |
| AR, GL, SG, SH | | | | 2014/2015 | | | | | |
| TG | | | | | 2015/2016 | | | | |
| GR | | | | | | 2016/2017 | | | |
| BE, BS, FR, JU, NE, SO, VS | | | | | | | 2017/2018 | | |
| BL, GE | | | | | | | | 2018/2019 | |
| VD | | | | | | | | | 2019/2020 |

Ne figurent pas dans le tableau: AG, AI, UR (voir remarques du graphique 1) et TI (situation particulière)

Quelle langue d'abord? Hormis en Suisse alémanique, on commence l'apprentissage des langues étrangères par une deuxième langue nationale dans toutes les régions de Suisse. En Suisse alémanique, il y a deux espaces de coordination: dans les cantons proches de la frontière des langues et les cantons bilingues, on apprend tout d'abord une deuxième langue nationale, tandis que dans les autres cantons, on commence par l'anglais. Quelle que soit la langue introduite en premier, les élèves de toute la Suisse doivent parvenir à la fin de leur scolarité obligatoire à des compétences comparables dans les deux langues. Si l'enseignement des deux langues étrangères débute à l'école primaire, cet objectif est réalisable.

Enseignement adapté: l'enseignement de deux langues étrangères dès l'école primaire va de pair avec une adaptation de cet enseignement. Si l'on veut en effet pouvoir profiter des effets de son introduction plus précoce, il faut l'adapter à l'âge des élèves et à leur degré scolaire. Ce processus va se poursuivre ces prochaines années. Les travaux touchent à différents secteurs: formation initiale et continue des enseignantes et enseignants, conception et introduction de nouveaux moyens d'enseignement et d'instruments d'évaluation, ou encore utilisation plus fréquente des possibilités d'échanges avec les autres régions linguistiques.

Enseignement pour tous: par principe, l'enseignement de deux langues étrangères pendant la scolarité obligatoire s'adresse à tous les élèves. Une dispense générale, qui exempterait par exemple les classes du degré secondaire I à faible niveau d'exigences, n'est donc pas prévue. Mais il reste possible, en fonction de la réglementation cantonale, d'accorder des dispenses individuelles ou d'adapter les objectifs d'apprentissage si la demande est justifiée, comme c'est le cas pour d'autres matières.



Et le canton des Grisons? Dans un canton trilingue comme les Grisons, la question de l'enseignement des langues est très éloignée de la situation des autres cantons alémaniques. Mais il y a tout de même des points communs. Nos

enfants apprennent par exemple eux aussi une deuxième langue nationale (qui est chez nous une deuxième langue cantonale) à partir de la 5^e année et, depuis août 2012, les élèves de 7^e des trois régions linguistiques grisonnes ont des cours d'anglais. En visitant les écoles, j'ai pu constater combien les élèves et les enseignantes et enseignants étaient motivés par ce travail. Lorsque l'enseignement des langues peut s'appuyer sur la motivation et la compétence du corps enseignant et sur des moyens d'enseignement appropriés, on obtient de bons résultats. **Martin Jäger, conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique, de la culture et de l'environnement du canton des Grisons**



Et le canton du Tessin? Pour mon canton, la mise en œuvre de la conception de l'enseignement des langues implique que les élèves de la scolarité obligatoire apprennent non pas deux, mais trois langues étrangères: le français (deuxième langue nationale) et l'allemand (troisième langue nationale), auxquelles vient s'ajouter encore l'anglais.

C'est beaucoup demander à chacun. Ce souci d'une troisième langue nationale, les autres cantons devraient eux aussi l'avoir. Le concordat HarmoS prévoit en effet que les cantons proposent une offre appropriée d'enseignement facultatif d'une troisième langue nationale durant la scolarité obligatoire, langue qui, dans les cantons germanophones et francophones, est généralement l'italien. En tant que représentant de la minorité italophone, je salue et soutiens avec force cette disposition. **Manuele Bertoli, conseiller d'Etat, chef du Département de l'éducation, de la culture et du sport du canton du Tessin**

LE RÔLE DE L'ÂGE

Qu'est-ce qui parle en faveur d'un commencement de l'apprentissage des langues étrangères au plus tard à l'âge de l'école primaire?

Des études récentes (Schmelter, 2010) recommandent que l'apprentissage des langues étrangères commence au plus tard à l'école primaire. Mais il pourrait bien entendu également commencer encore plus tôt. Dans sa conception de l'enseignement des langues, la CDIP a cependant décidé d'accorder une importance particulière à l'encouragement de la langue de scolarisation pendant les premières années de la scolarité (école enfantine ou cycle élémentaire inclus), et ceci reste une priorité durant la suite de la scolarité.

Les éléments suivants parlent en faveur de l'apprentissage des langues étrangères dès l'école primaire:

- En commençant leur apprentissage dès l'école primaire, l'élève a **plus de temps pour apprendre et être en contact** avec les langues étrangères que si leur enseignement est introduit seulement au degré secondaire I. Et cela décharge également la grille horaire du secondaire.
- Lorsque **l'écart** entre le début de l'enseignement de la première langue étrangère et celui de la seconde **n'est pas trop grand** et que les deux langues sont enseignées dans le même degré scolaire (à l'école primaire), on peut profiter davantage de certains bénéfices (l'apprentissage de la seconde langue étrangère se fait de manière plus efficace).
- Les enfants d'âge primaire traversent encore des **phases de développement et d'apprentissage importantes** sur le plan des langues et peuvent de ce fait profiter de processus cognitifs qui ne sont plus activables de la même manière par la suite. Ils sont par exemple plus ouverts à l'acquisition de stratégies d'apprentissage.
- En raison de leur stade de développement, les enfants d'âge primaire font preuve d'une **plus grande motivation** (intrinsèque) et généralement d'un plus grand intérêt pour l'apprentissage des langues que les jeunes qui ne s'y mettent que plus tard. Cette plus grande motivation peut perdurer lorsque l'enseignement est lui-même conçu de manière motivante (voir page 9).



Nous sommes régulièrement étonnés de constater avec quelle facilité apparente les jeunes enfants plongés dans un environnement plurilingue apprennent plusieurs langues. Cette acquisition précoce «naturelle», l'apprentissage scolaire des

langues étrangères à partir de l'école primaire ne peut pas la reproduire. Leur enseignement à l'école, quelques heures par semaine, est soumis à des conditions différentes. Mais même ainsi, les enfants d'âge primaire peuvent profiter de processus cognitifs dont la forme n'est plus activable par la suite. Il faut cependant être attentif aux besoins particuliers des jeunes apprenants et en tenir compte dans la planification et la mise en œuvre d'un avancement de l'enseignement des langues.

Lars Schmelter, professeur à l'Université de Wuppertal, Division A – sciences humaines et culturelles, littérature française



Sur le plan des connaissances en langues étrangères, on exige beaucoup des enseignantes et enseignants. Et cela vaut aussi bien pour le degré secondaire I que pour l'enseignement chez les plus jeunes. La recherche d'enseignantes et enseignants de langue

dûment qualifiés s'avère dès lors difficile. S'il est juste d'investir dans la formation initiale et continue, il faudrait également profiter encore davantage du potentiel que la Suisse a à offrir en matière de plurilinguisme. Nous soutenons par exemple, en tant que responsables d'établissement scolaire, la création d'un programme national d'échanges destiné aux enseignantes et enseignants. Une personne pourrait ainsi partir un semestre ou une année enseigner dans une école d'une autre région linguistique. Cette école pourrait l'employer en fonction de ses besoins, ce qui est important, soit comme assistant ou coach pour l'enseignement des langues étrangères, soit comme enseignant de langue rattaché à l'établissement ou à des modules d'enseignement bilingues. Tous les partenaires profiteraient de l'enrichissement linguistique, pédagogique et interculturel que cela générerait.

Bernard Gertsch, directeur d'établissement scolaire dans le canton de Thurgovie, président de la VSLCH (association suisse des directeurs d'école)

Christian Berdoz, directeur d'établissement dans le canton de Vaud, président de la CRoTCES (Conférence romande et tessinoise des chefs d'établissements secondaires)

PREMIERS RÉSULTATS

L'évolution de l'enseignement des langues étrangères place l'école devant de nouvelles exigences et soulève des questions: n'est-ce pas une trop grande sollicitation pour les élèves? la langue de scolarisation en souffre-t-elle? comment les enfants issus de la migration s'en sortent-ils?

Par principe, l'enseignement de deux langues pendant la scolarité obligatoire s'adresse à tous les élèves (voir page 4). Des travaux de recherche (Haenni Hoti, 2009 / Heinzmann, 2010) qui ont porté sur la réalisation du modèle 5^e/7^e (numérotation HarmoS) en Suisse centrale font ressortir les faits suivants:

- La majorité des élèves qui apprennent deux langues étrangères dès l'école primaire **ne se sentent pas soumis à une trop grande sollicitation**. Il y a cependant, comme dans toute autre discipline, des élèves qui se sentent trop sollicités, tandis que d'autres ne le sont pas assez.
- L'enseignement de deux langues étrangères **n'a pas d'incidence négative sur la langue de scolarisation**. Les compétences que présentent en lecture les enfants apprenant deux langues étrangères dès l'école primaire sont comparables à celles de leurs camarades du même âge qui n'en apprennent qu'une seule.
- A l'école primaire, les élèves tirent profit de leur apprentissage d'une première langue étrangère lorsqu'ils abordent la seconde. Grâce à des effets positifs de transfert, **ils apprennent plus efficacement la seconde langue étrangère**. Cela a été démontré pour le début de l'apprentissage de la deuxième langue étrangère. Dans le cadre de l'enseignement, il importe de tirer parti des connaissances préalables des élèves en les mettant en évidence.
- **Les enfants bilingues ou plurilingues ne sont pas désavantagés** lorsqu'ils apprennent les langues étrangères. Ils sont même parfois avantagés et souvent davantage motivés que les enfants monolingues. Par conséquent, il n'y a en règle générale pas de raison de dispenser de ces cours les enfants issus de la migration. Lorsqu'on constate des retards dans la langue de scolarisation, on peut y remédier par le biais de cours spécifiques (français langue seconde) et en profitant des possibilités d'encourager les compétences linguistiques qui se présentent dans chaque matière.
- Les objectifs assignés à l'enseignement des langues étrangères à l'école primaire **sont réalistes et atteignables**.



Nos recherches nous ont permis de faire de premières observations sur les effets de l'enseignement des langues étrangères dans le modèle 5^e/7^e année de scolarité, et les résultats sont dans l'ensemble

positifs. Des études comme la nôtre peuvent également donner des pistes pour l'amélioration continue de l'enseignement.

Nous avons par exemple constaté qu'il serait possible d'aider encore mieux les enfants à transférer d'une langue à l'autre leurs connaissances linguistiques et leurs stratégies d'apprentissage (comment apprendre une langue). Un autre point important – valable pour d'autres matières également – est de bien préparer le corps enseignant à gérer les classes hétérogènes et de le soutenir dans cette tâche en mettant à sa disposition par exemple un matériel didactique qui permet de différencier l'enseignement. Ces observations trouvent déjà leur place dans la formation des hautes écoles pédagogiques. **Andrea Haenni Hoti, professeure à la Haute école pédagogique de Lucerne, cheffe du projet de recherche du Fonds national suisse *L'influence de l'anglais sur l'apprentissage du français***

Motivation: la motivation, tant chez la personne qui apprend que chez celle qui enseigne, joue un rôle important dans l'acquisition d'une langue étrangère. Il y a un lien étroit entre la formation des enseignantes et enseignants et leur plaisir à enseigner, d'une part, et de l'autre le plaisir des élèves à apprendre des langues étrangères. (Manno, 2009)

LES OBJECTIFS

L'enseignement des langues étrangères à l'école ne vise pas la maîtrise parfaite d'une langue, mais l'apprentissage des compétences linguistiques fondamentales.

Nous apprenons les langues pour pouvoir comprendre et apprendre des choses, pour pouvoir partager des informations ou pour pouvoir atteindre un objectif. L'enseignement des langues étrangères à l'école obligatoire vise donc avant tout l'acquisition des **compétences linguistiques fondamentales**. L'élève doit être capable de comprendre (écouter et lire) des textes de la vie courante et de s'exprimer oralement ou par écrit (écrire et parler). Cela inclut le travail sur le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe, mais il s'inscrit dans le cadre d'activités langagières.

A la fin de la scolarité obligatoire, les élèves sont capables de comprendre par exemple des prévisions météorologiques à la radio ou un mode d'emploi illustré. Ou encore d'échanger des informations ou des opinions simples dans une conversation (par ex. sur leurs loisirs). Ces compétences restent délibérément assez élémentaires, car l'on veut qu'elles puissent être acquises en principe par la totalité des élèves après cinq à sept ans d'enseignement. Pour les élèves des classes plus exigeantes (voie pré-gymnasiale, secondaire, niveau I, etc., selon les appellations cantonales), la barre est placée plus haut.

Les objectifs de l'enseignement des langues étrangères comprennent également l'acquisition de **stratégies d'apprentissage** (exemple: quelle est la meilleure façon pour moi d'apprendre le vocabulaire), le développement d'une **conscience linguistique** (exemple: réfléchir aux langues de son environnement; construire des ponts entre le français, l'anglais, l'allemand et d'autres langues) ainsi que le développement de **compétences interculturelles** (exemple: apprendre à se connaître soi-même en découvrant d'autres langues et d'autres cultures, appréhender les points communs et les différences).

La réalisation de ces objectifs s'obtient par l'enseignement de même que par des activités d'échange avec les autres régions linguistiques (échange de courriels, visites), mais aussi par les contacts extérieurs à l'école.



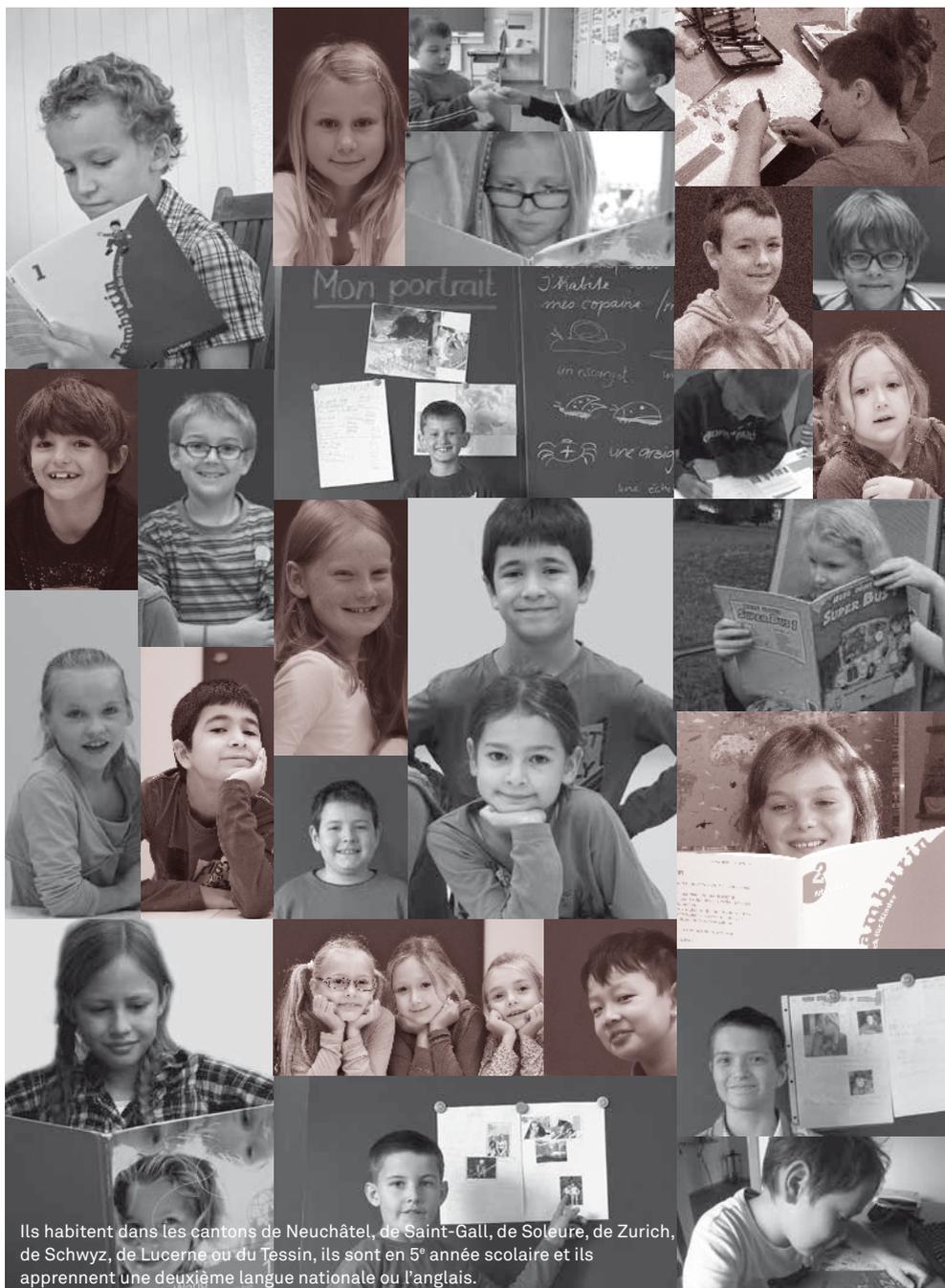
La mission de l'école obligatoire est d'agir pour l'acquisition et le développement chez tous de compétences plurilingues qui forment la base sur laquelle poursuivre les apprentissages.

Cela passe par la valorisation des compétences des élèves allophones, une ouverture et une sensibilisation aux langues dès les premiers degrés, des occasions de communiquer dans plusieurs langues, le développement de stratégies d'apprentissage, des liens interlinguistiques. Concept et nouveaux moyens d'enseignement il y a, mise en œuvre aussi, il s'agit maintenant de faire connaître et reconnaître les efforts consentis, les résultats obtenus, plutôt que de pointer du doigt les failles et les manques. Le plan d'études donne des objectifs et fixe des attentes progressives qui restent réalistes, pour autant que les efforts consentis par les cantons soient poursuivis, surtout en ce qui concerne la formation initiale et celle des enseignantes et enseignants en activité.

Béatrice Brauchli, collaboratrice scientifique responsable des langues étrangères, CIIP

L'importance des échanges linguistiques: les échanges linguistiques méritent une attention particulière dans notre pays plurilingue. Le contact direct avec des élèves du même âge vivant dans une autre région linguistique, et l'utilisation intensive de la langue étrangère qu'il permet, procurent des expériences positives, augmentent la motivation, améliorent les aptitudes langagières et favorisent la compréhension interculturelle.

Informations supplémentaires en ligne > www.cdip.ch > HarmoS > Objectifs nationaux de formation (compétences fondamentales)



Ils habitent dans les cantons de Neuchâtel, de Saint-Gall, de Soleure, de Zurich, de Schwyz, de Lucerne ou du Tessin, ils sont en 5^e année scolaire et ils apprennent une deuxième langue nationale ou l'anglais.



J'enseigne le français et l'anglais à l'école primaire. Ce qui, dans l'enseignement, me tient à cœur est d'avoir une approche constructive des erreurs. Si on leur accorde trop d'importance, si ne pas en faire

est primordial, on peut bloquer les enfants dans leur apprentissage des langues étrangères.

Quand les élèves de 7^e année commencent l'anglais, on voit qu'ils ont déjà eu des cours de langue. Ils apprennent avec plus de facilité la deuxième langue étrangère. Cela m'a agréablement surprise. Avant d'enseigner deux langues étrangères, je pensais que cet apprentissage demanderait plus aux enfants. Moi-même, j'ai eu l'occasion de me préparer à cet enseignement, en suivant des cours de langues ainsi que la formation continue didactique sur la méthode *Passepartout*. Si on n'est pas un locuteur natif, c'est-à-dire si la langue en question n'est pas sa langue première, acquérir - et conserver - un bon niveau de compétence dans deux langues étrangères ne va pas de soi. Cela exige beaucoup de travail et de conviction.

En tant qu'enseignante, je remarque combien il est important que l'entourage ait une attitude positive envers l'enseignement des langues. Cela s'applique non seulement à la direction de l'établissement et aux collègues enseignants, mais aussi aux parents. Heureusement, chez les enfants, cette attitude est déjà là naturellement. Ils sont très motivés et ont du plaisir à apprendre les langues. **Marie-Louise Augustin est enseignante primaire et travaille dans le canton de Soleure**

L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement des langues étrangères ne ressemble plus guère, aujourd'hui, à celui que de nombreux adultes ont encore connu. Comment se présente-t-il?

L'enseignement des langues étrangères à l'école primaire est, aujourd'hui, adapté à l'âge des enfants et met **l'accent sur la pratique et le contenu**. L'apprentissage prend pour point de départ un sujet qui intéresse les enfants. Il les amène à en découvrir des aspects qu'ils ne connaissaient pas encore, ce qui aiguise leur curiosité et renforce leur motivation. Ils apprennent la langue et développent des compétences de manière ciblée en effectuant des exercices aussi passionnants et pleins de sens que possible.

Les enfants apprennent le français, l'allemand et l'anglais non pas de manière indépendante, mais **en mettant les langues en relation les unes avec les autres**, et peuvent profiter dans chaque langue de ce qu'ils ont déjà appris dans les autres. Dans la combinaison français, allemand/italien/romanche et anglais, par exemple, on peut facilement passer d'une langue à l'autre puisque certains mots ont la même origine: musique/Musik/music ou forêt/forest ou encore singen/sing. Les enfants peuvent également appliquer à d'autres langues les stratégies d'apprentissage qu'ils ont déjà acquises: comment dois-je m'y prendre pour lire un texte complexe en langue étrangère? quelle est la meilleure façon pour moi d'apprendre le vocabulaire? etc.

Lorsque les enfants sont encouragés dans le cadre de l'enseignement à **utiliser les ressources linguistiques déjà en leur possession** (y compris, le cas échéant, dans leur langue d'origine), ils sont sensibilisés et entraînés dès le départ à ne pas se laisser effrayer par les langues étrangères et à avoir confiance en leurs propres capacités d'apprentissage. En faire l'expérience est important pour tous les enfants, y compris pour ceux qui ont moins de facilité.

De **nouveaux moyens d'enseignement** développés spécialement pour l'enseignement des langues étrangères dès l'école primaire intègrent ces approches. Voici, à titre d'illustration, quelques extraits de la méthode *Mille feuilles*¹:

- Dans *Mille feuilles* (ici: *Mille feuilles* pour la 7^e année), les enfants découvrent au début d'une unité d'apprentissage un aperçu de la tâche qu'ils devront effectuer à la fin de celle-ci (1) et les objectifs de l'unité (2). Dans l'exemple illustré ici, les élèves sont chargés de présenter

¹ En Suisse romande, le calendrier concernant la deuxième langue étrangère introduite au degré primaire est moins avancé qu'en Suisse alémanique, et l'on ne dispose pas encore de tous les moyens d'enseignement nécessaires. C'est pourquoi la méthode présentée ici est alémanique. *Mille feuilles* a été élaborée sur mandat des cantons de BL, BS, BE, FR, SO et VS pour l'enseignement du français à partir de la 5^e année (numérotation HarmoS).



Aperçu de la tâche

1

Aperçu de la tâche

C'est parti pour l'expérience!

In eurem Klassenzimmer wird experimentiert. Was passiert mit einer schwimmenden Papierblume? Wie hören wohl Delfine? Wie kann man den Schall sichtbar machen? Wie lassen sich Sehsinn und Spürsinn täuschen? Wie kann man beweisen, dass ein leeres Glas mit Luft gefüllt ist? Auf all diese Fragen findest du Antworten, wenn du unter Anleitung deiner Mitschülerinnen und Mitschüler Experimente durchführst. Und natürlich wirst du auch selber zu einem Experten oder einer Expertin und wirst deine Mitschüler/innen bei der Durchführung deines Experiments anleiten.

2

Objectifs

FRANZÖSISCH HÖREN, LESEN, SPRECHEN, SCHREIBEN

Ich kann den Ablauf eines Experiments in einem Film verstehen.

Ich kann schriftliche und mündliche Anweisungen zu einem Experiment verstehen und diese ausführen.

Ich kann jemanden anleiten, ein Experiment durchzuführen.

Ich kann Anweisungen geben und dabei die Verben in der Einzahl und Mehrzahl verwenden.

ETWAS ÜBER SPRACHEN UND KULTUREN WISSEN ÜBER SPRACHEN UND KULTUREN NACHDENKEN

Ich weiss, warum es Wörter gibt, die in der englischen und französischen Sprache gleich oder ähnlich sind.

WISSEN, WAS BEIM LERNEN HILFT

Ich kann Parallelwörter Englisch-Französisch erkennen und zum Lernen nutzen.

Ich kann mein Auftreten beeinflussen, wenn ich im Voraus überlege, worauf ich besonders achten möchte.

Ich weiss, wie ich mit Hilfe einer Kartei Wortschatz repetieren kann.

Ich weiss, wie ich in Partnerarbeit üben kann, einzelne Wörter richtig zu schreiben.

Objectifs



une expérience devant la classe et de donner en français à leurs camarades les instructions nécessaires à sa réalisation. Ils doivent donc venir à bout d'une situation scolaire réaliste. Ce genre de tâches se distingue également d'approches plus anciennes de l'enseignement des langues étrangères, dans lesquelles on parlait de situations telles que «commander au restaurant» ou «demander son chemin dans une grande ville», vécues seulement des années plus tard, voire pas du tout.

- Les enfants développent les compétences nécessaires à l'accomplissement de la tâche par le biais d'exercices ou activités (voir extraits 3 à 5). Ils sont guidés dans la compréhension et le traitement d'un texte en français à écouter et à lire (3 et 5), ils apprennent à donner des instructions (4), etc. Le travail sur le vocabulaire et la grammaire est intégré à ces exercices; il n'est pas isolé, mais au service d'une activité langagière.
- Le rodage et l'application de stratégies jouent un rôle important. Les élèves sont par exemple invités à appliquer à la lecture d'un texte complexe des stratégies qu'ils maîtrisent déjà: situer le contexte à l'aide du titre et des images, se servir des noms propres, des nombres et des mots similaires (dont on peut deviner le sens à partir d'autres langues), chercher dans le dictionnaire les mots clés inconnus, etc.
- Des éléments ludiques interviennent occasionnellement, de manière accessoire, car c'est lorsque les enfants peuvent voir immédiatement l'utilité concrète de l'exercice et constater leurs propres progrès qu'ils apprennent le mieux et avec le plus grand sérieux.

La première langue étrangère ouvre la voie à la seconde: quand les enfants commencent à apprendre la seconde langue étrangère, en 7^e année, ils constatent qu'ils savent déjà bien comment on apprend une langue. Ils ont déjà automatisé diverses stratégies d'apprentissage (par exemple celles décrites ci-dessus) et sont désormais capables de les appliquer dans le cours d'anglais.

Une transition sans heurts au degré secondaire I: les enseignantes et enseignants du secondaire I adaptent leur enseignement aux nouvelles réalités. Ils commencent par établir le bagage réel de leurs élèves avant de construire leur enseignement sur cette base. Les moyens d'enseignement qu'ils utilisent suivent la même approche que ceux de l'école primaire.

Informations supplémentaires en ligne > www.cdip.ch > Documentation > Publications de la CDIP > Coordination de l'enseignement des langues en Suisse

3

Entends comme un dauphin

Il te faut :

- deux ballons gonflables
- de l'eau
- une table



2 Place les ballons sur une table. Pose ton oreille sur celui rempli d'eau.

1 Remplis un ballon d'air, et l'autre d'eau tiède.



3 Avec une main, bouche l'autre ballon. Avec l'autre main, tapote. Entends-tu ?



4 Recommence l'expérience avec le ballon rempli d'air. Sur quel ballon entends-tu ?

Le sais-tu ?

Dans l'eau, les sons voyagent plus loin que dans l'air.

Activité A

Une expérience avec un œuf

Du siehst in einem Film Schülerinnen und Schüler, die ein Experiment durchführen.

Im Film lernst du Schülerinnen und Schüler der «Ecole primaire Marché neuf» aus Biel/Bienne kennen. Eine Schülerin ist Expertin für ein spannendes Experiment. Sie gibt einem Mitschüler Anweisungen, damit er das Experiment durchführen kann. Andere Kinder schauen zu. Sie weiss so genau über ihr Experiment Bescheid, dass sie die meisten Fragen beantworten kann.

So wie die Klasse aus Biel/Bienne das macht, könnt ihr auch bald Experimente durchführen – ein französis!

Voici le matériel:

- un verre
- une cuillère à soupe
- une petite cuillère
- un œuf
- du sel
- de l'eau

- ❖ Regardez le film.
- ❖ Que se passe-t-il avec l'œuf? C'est étonnant? Racontez.

Dieses Film werdet ihr später nochmals ansehen, wenn ihr euch darauf vorbereitet, selbst als Experte oder Expertin ein Experiment zu betreiben.



racontez

5

Instructions pour faire des expériences

Du übst, Anweisungen zu geben und zu verstehen

Damit du deine Mitschülerinnen und Mitschüler zur Durchführung deiner Anweisungen sagen können, was zu tun ist. Führt du selber ein Experiment aus, um sie anzuweisen, was sie verstehen. Hier übst du die Anweisungen ein. Am meisten übst du die Anweisungen ein.

Voici les verbes des expériences:

❖ Lisez et écoutez les verbes. Répétez à haute voix.



plier / pliez
plier
falten



découper / découpez
découper
ausschneiden



LE SAVIEZ-VOUS? FAITS & CHIFFRES

Les langues étrangères jouent en Suisse un rôle important dans la formation, le monde professionnel et le marché de l'emploi

Dans la **formation professionnelle**, presque la moitié des personnes ont choisi une profession où l'enseignement des langues étrangères (une deuxième langue nationale et/ou l'anglais) est obligatoire selon l'ordonnance et le plan d'études de ladite profession. Cela concerne notamment des groupes quantitativement importants, tels que celui des formations commerciales, mais aussi d'autres professions moins répandues (ordonnances fédérales / Office fédéral de la statistique, 2012).

Le **salaire** des travailleurs suisses de formation et d'expérience comparables est **plus élevé** de 10 à 30 % s'ils connaissent d'autres langues nationales et l'anglais. Cette fourchette de 10 à 30 % s'explique par le contexte différent d'une région linguistique à l'autre, par le répertoire linguistique (langues nationales et/ou anglais), le degré de maîtrise ou le sexe de la personne concernée (Grin, 1999).

Une analyse approfondie des données du recensement fédéral de 2000 le montre: dans les **métiers peu qualifiés**, on utilise généralement peu de langues et plutôt des langues nationales que l'anglais. Parlent l'anglais dans le cadre professionnel les personnes qui ont bénéficié d'une formation scolaire plus longue. On peut tout à fait en déduire qu'il faudrait promouvoir l'apprentissage des langues nationales surtout à l'école obligatoire et que l'anglais pourrait être introduit par la suite, mais certainement pas l'inverse (Lüdi & Werlen, 2005).

Les Romands possèdent **en moyenne** – selon leurs propres dires – des **connaissances de base dans 1,7 langue étrangère** au moins, les Alémaniques et les Tessinois dans 2,2 langues au moins. D'après Eurobaromètre (ici aussi selon les dires des personnes sondées), seuls le Luxembourg et les Pays-Bas ont une population parlant individuellement plus de langues. Les Suisses s'estiment d'autant plus compétents s'ils parlent plusieurs langues étrangères et s'ils les ont apprises dès l'enfance; ils les utilisent aussi bien dans les loisirs que dans leur vie professionnelle (Werlen, 2008).



Les premières recommandations de la CDIP relatives à la coordination de l'enseignement des langues en Suisse remontent à presque quarante ans. Leur mise en œuvre a clairement eu un impact

sur les compétences linguistiques de la population suisse adulte. Sous l'effet également de la capacité d'intégration des régions linguistiques, cela se manifeste en Suisse en un plurilinguisme individuel assez important et diversifié, très différent de celui des pays voisins. **Iwar Werlen, professeur émérite de linguistique, chef du projet de recherche du Fonds national suisse *Les compétences linguistiques de la population adulte en Suisse***

Apprentissage des langues étrangères dans les écoles européennes: cette dernière décennie, la politique européenne de promotion du plurilinguisme a suivi l'objectif fixé lors du Conseil européen de Barcelone en mars 2002, à savoir une amélioration de la maîtrise des compétences de base, notamment par l'enseignement d'au moins deux langues étrangères dès le plus jeune âge. Un enseignement plus précoce des langues étrangères correspond donc tout à fait clairement à une tendance européenne. Dans la majorité des pays européens, les enfants ont entre 6 et 8 ans lorsque la première langue étrangère apparaît dans l'enseignement (*Information Network on Education in Europe*, 2012).

Littérature citée dans cette brochure

Eurobaromètre. *Sondages*. 20.2.2013. Internet: http://ec.europa.eu/languages/languages-of-europe/eurobarometer-survey_fr.htm (état: 8.10.2013).

Grin, François (1999). *Compétences et récompenses: La valeur des langues en Suisse*. Fribourg: Editions universitaires.

Grossenbacher, Barbara; Sauer, Esther; Wolff, Dieter (2013). *Mille feuilles* 5. Berne: Schulverlag plus.

Haenni Hoti, Andrea et al. (2009). *L'anglais précoce: surcharge ou chance? Une étude longitudinale sur l'efficacité de l'enseignement des langues au degré primaire*. Rapport final du projet développé dans le cadre du Programme national de recherche 56 «Diversité des langues et compétences linguistiques en Suisse» du Fonds national suisse.

Heinzmann, Sybille et al. (2010). *Englisch und Französisch auf der Primarstufe – Verlängerung des NFP 56-Projekts: Schlussbericht*. Lucerne: rapport de recherche n° 23 de la Haute école pédagogique de Suisse centrale

Hutterli, Sandra, éd. (2012): *Coordination de l'enseignement des langues en Suisse: état des lieux – développements – perspectives*. Etudes et rapports 34B. Berne: CDIP

Information Network on Education in Europe (2012). *Chiffres clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe 2012*. Bruxelles: Eurydice.

Lüdi, Georges; Werlen, Iwar (2005). *Le paysage linguistique en Suisse*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

Manno, Giuseppe (2009). «Französisch nach Englisch. Überlegungen zur Tertiärsprachen-didaktik.» In: Metry, A. et al. (éd.). *Fremdsprachenlernen in der Schule*. Berne: hep-Verlag, p. 129-144

Office fédéral de la statistique. *Statistique de la formation professionnelle initiale en 2012*. Internet: www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/.../new.Document.86135.xls (état 8.10.2013)

Schmelter, Lars (2010). (K)eine Frage des Alters – Fremdsprachenunterricht auf der Primarstufe. *Zeitschrift für Interkulturellen Fremdsprachenunterricht* 15 (1), 26–41.

Werlen, Iwar; Rosenberger Lukas; Baumgartner Jachin (2011). *Sprachkompetenzen der erwachsenen Bevölkerung in der Schweiz*. Rapport final du projet développé dans le cadre du Programme national de recherche 56 «Diversité des langues et compétences linguistiques en Suisse» du Fonds national suisse. Zurich: Seismo

Editeur

Conférence suisse des directeurs cantonaux
de l'instruction publique (CDIP)

Contact

Secrétariat général de la CDIP, edk@edk.ch

Site Web

www.cdip.ch > Domaines d'activité > Enseignement des langues

Photos

Page titre: Donat Bräm

Reproductions

Mille feuilles 5, élève, ©2013 Schulverlag plus AG

Nous remercions Christine Le Pape Racine pour sa contribution au chapitre consacré à l'enseignement, ainsi que les responsables régionaux de l'enseignement des langues, pour leur soutien. Merci aussi à toutes les classes qui ont fourni les photographies, ainsi qu'à leurs enseignantes et enseignants.

